

Artisanat et commerce

# Le père Noël est en avance !

**Quatre ans après la dernière opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (Orac), la Région et l'Etat mettent de nouveau la main à la poche...**

Le constat n'est pas vraiment nouveau : le territoire du Pays sedanais (mais celui des Trois cantons n'est guère mieux loti) souffre de pas mal de handicaps.

La liste, dressée par la Région n'est pas exhaustive : manque de tertiaire, concurrence de l'agglomération carolomacérienne, hébergement touristique insuffisant, mauvaise perception dans l'Hexagone de l'image Ardennes, faible qualification des salariés, lacune en transports collectifs... Autant de défis à relever.

## 200.000 euros

Il faut ainsi voir dans la convention signée mardi soir par Jean-Paul Bachy et Didier Her-



Pour cette coiffeuse, la réfection de la vitrine du magasin renforcera son attrait auprès de la clientèle.

billon un souci de solidarité entre territoires désireux d'améliorer les choses.

Certes, qu'il y ait un lien de cause à effet entre l'épaisseur de l'enveloppe (3. 193.248 euros) et la proximité des régionales, n'est sans doute pas une vue de l'esprit.

En tout cas ce ne sont pas les populations des vingt-trois communes de l'intercommunalité qui s'en plaindront !

La plus grosse somme (200.000 €) est dévolue au commerce et à l'artisanat, dans le cadre de l'opération ORAC dont avaient d'ailleurs bénéficié Sedan et son agglomération entre 2002 et 2005.

Après une interruption de quatre ans, la communauté de communes, maître d'œuvre, reconduit donc pour deux ans (2009-2010) cette initiative

dont il convient de rappeler les modalités : le commerçant ou l'artisan peut solliciter une subvention à hauteur de 20 % (le reliquat de 80 % étant à sa charge) afin de remettre son magasin ou son atelier aux normes sécuritaires ou sanitaires, acheter un mobilier ou un outillage spécifique, changer une vieille machine etc.

Les groupements de commerçants bénéficieront égale-

ment de la manne (20.000 € attribués par l'Etat et autant par la Région).

Les marchés ne seront pas oubliés. Leur signalétique sera améliorée ainsi que leur animation.

## Un audit

En outre, s'ils le souhaitent, les commerçants pourront tester la qualité de leur commerce en se faisant auditer. La promotion de la carte Sedan + est également envisagée.

Du pain sur la planche pour Jérôme Delbarre, l'animateur recruté dans le cadre de l'ORAC et qui sera chargé d'orchestrer le tout !

Précision intéressante : en 2003 l'intercommunalité avait commandé une étude sur le commerce local, véritable radiographie qui avait permis de dresser un état des lieux.

Une nouvelle étude est prévue. Elle donnera au comité de pilotage\* de cette deuxième opération, des indices de comparaison...

J.-Y. B.

\* Le comité de pilotage est composé de représentants de l'Etat, de la Région, mais aussi de l'intercommunalité, des deux chambres consulaires.

## Ce qu'il y a dans la hotte...

Trente-trois projets ont été déclarés éligibles à la subvention régionale, projets concernant l'habitat des particuliers (rénovation de logements) ou des collectivités publiques (écoles, mairies), la construction de structures intercommunales (piscine et pôle culturel de Sedan), vestiaires du stade de foot de Balan, bibliothèque de Pouru-Saint-Rémy, toiture de la salle des fêtes (Francheval) extension du COSEC de Floing, aménagement du terrain de foot de Givonne, multisports à Saint-Menges, aire de jeux à Villers-Cernay, complexe sportif sur la friche Manil à Vivier-au-Court...

La voirie n'est pas oubliée : un peu partout de Francheval à Wadelincourt en passant par Glaire, Illy, La Moncelle, Pouru-Saint-Rémy et Vrigne-aux-Bois, des routes et des rues seront subventionnées.

Finalité de cette convention d'aménagement : rendre le territoire intercommunal plus accueillant et attractif, non seulement pour ceux qui y vivent mais aussi pour ceux qui le découvrent.